

INCIVILITES ET VANDALISME

Le nouveau cimetière situé rue du Loup est l'objet d'étranges fréquentations ; il y a quelques temps c'était une équipe de jeunes qui s'adonnaient au skate board sur la toiture du local technique, aujourd'hui ce sont les briques de verre qui permettent de laisser filtrer la lumière qui ont été caillassées. Ces comportements stupides deviennent scandaleux, où va s'arrêter ce vandalisme ? Nous faisons appel à chacun pour dénoncer de tels agissements, parents et enfants aidez nous à protéger notre patrimoine. Des tags ont été constatés sur certains édifices du sentier des Bunker, notre circuit-mémoire. Nous demandons à tout témoin de tels agissements de prévenir immédiatement la gendarmerie et de le signaler en mairie.

FOIRE AUX RATEAUX – RACHAMARKT – LE LUNDI DE PENTECOTE – 28 MAI

Le Lundi de Pentecôte, la circulation de tous les véhicules est interdite dans les rues du village. Les riverains doivent prendre leurs dispositions pour stationner leur véhicule hors de la zone du marché la veille au soir. Renseignements en mairie.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Les dates des élections législatives sont fixées aux dimanches 10 et 17 juin 2012 de 8 heures à 18 heures. Le bureau de vote n°1 se tiendra dans la salle jaune de la maison des associations le 10 juin. Le bureau de vote n° 2 se tiendra au périscolaire.

Nous recherchons des volontaires pour tenir les bureaux de vote. Vous pouvez proposer vos services en téléphonant à la mairie.

COLLECTE DES BIODECHETS

La collecte des biodéchets du lundi 28 mai est reportée au mercredi 30 mai.

SM4 EN FETE

L'année 2011/2012 a été l'occasion pour le SM4 (*Syndicat Mixte du Secteur 4*) de mettre en place de nombreux projets. Venez découvrir deux de ces actions : l'opération foyers-témoins et les projets scolaires « jetons moins, jetons mieux » le samedi 16 juin 2012 à l'Espace Grün à partir de 15h.

COURS D'ECOLES – RAPPEL !

Les cours d'écoles font partie du domaine privé de la commune et sont réservées à l'usage exclusif des activités scolaires et périscolaires. En dehors de cette occupation il est formellement interdit de pénétrer sur ces espaces qui sont d'ailleurs fermés à clé. Nous y constatons régulièrement la présence d'enfants et d'adolescents qui se livrent à la pratique de différents jeux et dégradations !

Nous demandons l'aide des parents pour rappeler aux enfants cette interdiction dictée en priorité par des raisons de sécurité, les lieux n'étant pas adaptés et laissés sans surveillance après les heures de cours.

CROTTE DE CHIENS

Des sacs gratuits sont à la disposition des propriétaires de chiens en mairie, et ce depuis de nombreux mois. Malgré cela et bien que l'information soit sans cesse véhiculée, des propriétaires font encore croquer leurs animaux sur les espaces publics et particulièrement aux abords de la mairie et de la chapelle, sans ramasser les déjections. S'il vous plaît ! pensez aux enfants qui jouent ainsi qu'aux services techniques de la commune qui travaillent sur ces espaces.

BASSIN D'ORAGE RUE DE GILDWILLER

Nous rappelons que le bassin d'orage n'est pas une aire de jeux. Il fait partie du domaine privé de la commune, nous y constatons régulièrement la présence d'enfants qui se livrent à la pratique de différents jeux (jets de pierres et planches de bois près de l'écluse)!

Nous demandons l'aide des parents pour rappeler aux enfants cette interdiction dictée en priorité par des raisons de sécurité, les lieux n'étant pas adaptés et laissés sans surveillance.

PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE - CANICULE

Si vous souhaitez figurer au registre "plan d'alerte et d'urgence" en cas de risques exceptionnels et entre autre en cas de canicule, faites vous connaître en mairie. Vous êtes âgé de 65 ans et plus et résidez à votre domicile, âgé de plus de 60 ans et reconnu inapte au travail et résidez à votre domicile, adulte handicapé bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale, vous êtes donc concerné. **Tél : 03 89 48 70 61.**

TELEALARME

Pour les personnes âgées, handicapées ou vivant éloignées de leurs proches, la solitude peut être source d'inquiétude. La téléalarme est une solution pratique, facile à mettre en œuvre, et qui vous rassurera ainsi que votre entourage. Renseignements au 03 89 33 17 40 ou deltarevie@orange.fr (structure soutenue par la commune)

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

ASBB

Samedi 26 mai 2012 : 21 h : bal-soirée « neige » animé par DJ'S ANIMATION

Dimanche 27 mai 2012 : 14 h : ouverture de la buvette sous le chapiteau - 20 h : bal avec élection de Miss Rachamarkt, animé par l'orchestre ENERGY. Les inscriptions des candidates Miss se feront le soir de l'élection, soit le dimanche soir à partir de 20 h. Pas d'inscription au préalable.

Les prix proposés : Miss Rachamarkt 350 euros, 1^{ère} Dauphine 250 euros, 2^{ème} Dauphine 150 euros.

Lundi de Pentecôte 28 mai 2012 : repas dansant à partir de 12 h sous chapiteau avec l'orchestre CRISTAL RIVER, fête foraine pendant toute la durée des festivités avec des manèges et des attractions pour les petits et grands.

ECRIN

Dimanche 24 juin, jour de la fête patronale, aura lieu une vente de pâtisseries dans l'ancienne caserne des pompiers. Vous pourrez y trouver de quoi vous régaler en soutenant l'action de l'association pour la rénovation intérieure de l'église Sts Pierre et Paul.

PARENTS ELUS

La fête de la musique aura lieu le samedi 23 juin sur le parking des écoles, programme à suivre.

ET N'OUBLIEZ PAS, POUR PLUS D'INFO, CONSULTEZ LES PANNEAUX LUMINEUX SITUES SUR LA FACADE DE LA MAIRIE, ET SUR LE PARKING DE L'ECOLE AINSI QUE SUR LE SITE DE LA COMMUNE
<http://burnhaupt.free.fr> .

Le Maire, André HIRTH.